

GRAND PRIX DE LACANAU

GOLF DE LACANAU – LES 21 et 22 SEPTEMBRE 2013

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. L'organisation du « Trophée » dépendra des places disponibles après la clôture des inscriptions du Grand Prix.

Un Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf devra avoir été enregistré par la ffgolf avant le 13/09 à minuit, faute de quoi l'inscription sera refusée.

Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs sont répartis entre 2 séries :

- **1 série Hommes** : (Grand Prix de catégorie 8 en 2012) **index $\leq$ à 8.4** et comprenant **93** joueurs au maximum.
- **1 série Dames** : (Grand Prix de catégorie 8 en 2012) **index $\leq$ 11,4** et comprenant **27** joueuses au minimum.

Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs sont retenus en privilégiant d'abord les joueurs de catégorie Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans, titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus. Le **nombre de participants sera limité à 120.**

L'ordre du Mérite National pris en compte sera celui au 14/09 et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date limite d'inscription du 13 septembre. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Le Comité d'organisation disposera de 12 wild-cards (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et enfin dernier trou, en cas d'égalité pour la première place, le départage se fera en Play Off « trou par trou ». Si le Play Off ne pouvait se dérouler, le départage s'effectuerait selon la méthode des 18, 9, 6, 3 et enfin dernier trou.

Les départs se feront le 1^{er} jour, par série et ordre croissant des index. Le deuxième jour, dans l'ordre inverse des résultats du premier jour.

III – ENGAGEMENTS

Inscription avant le 13 septembre à minuit, par écrit au Golf de Lacanau (**Domaine de l'Ardilouse - 33680 Lacanau Océan**) en donnant les **noms, prénoms, n° de téléphone et n° de licence**, accompagnée du **droit d'engagement**. Aucun engagement sans les droits d'inscription ne sera accepté.

Droit d'engagement :

- Non membres du golf : Adultes **80€**,
- Jeunes de 25 ans et moins (nés entre 1988 à 1994) **40€**,
- Membres du golf de Lacanau : Adultes **40€**, Jeunes de 25 ans et moins **20€**.
- Jeunes de 18 ans et moins (nés en 1995 et après) **20€**.

IV - REMISE DES PRIX

Les **3 premiers en brut de chaque série** seront récompensés et recevront un souvenir.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.